

Bruxelles, le 30 octobre 2009

## **Le commissaire Piebalgs reçoit les 39 premiers plans d'action pour l'énergie durable établis dans le cadre de la Convention des Maires**

***Les représentants du conseil provincial de Barcelone (Diputació de Barcelona) ont remis ce jour à M. Andris Piebalgs, commissaire européen en charge de l'énergie, les 39 premiers plans d'action pour l'énergie durable (SEAP) des signataires de la Convention des Maires dans la province. La réunion d'aujourd'hui marque le passage de la phase préparatoire à l'action, puisque les signataires disposent d'une année entre la signature de la Convention et la présentation de leur plan d'action SEAP.***

«La Convention des Maires est arrivée à maturité, a déclaré M. Piebalgs. Je suis fier de pouvoir dire que la Convention, avec 900 villes signataires et 40 structures d'appui, est devenue un mouvement d'autorités locales et régionales d'une ampleur sans précédent. Les 39 premiers plans d'action pour l'énergie durable présentés aujourd'hui par la province de Barcelone démontrent clairement que les régions et les provinces jouent un rôle capital dans la modification de notre paysage énergétique et apportent une contribution essentielle à la lutte contre le changement climatique. C'est une étape décisive, car nous quittons la phase préparatoire pour passer à l'action.»

La Diputació de Barcelone était une première structure d'appui à la Convention des Maires, offrant aux signataires une assistance technique et financière pour la rédaction de leur SEAP. À la fin août 2009, 105 des municipalités de la province avaient adhéré au mouvement, représentant 88 % des 4 527 988 habitants de la province. Les structures d'appui sont fondamentales pour aider les collectivités publiques de plus petite taille à mener la procédure SEAP à bonne fin, malgré sa complexité technique.

Il faut évaluer les émissions, établir des diagnostics et rédiger des documents stratégiques, des plans d'action, des plans de participation, des plans de surveillance ainsi que le plan d'action final qui est présenté à la Commission européenne et publié sur le site web de la Convention. Le modèle SEAP, désormais disponible en ligne sur le site de la Convention, permet cependant de faciliter la tâche.

Fin septembre 2009, près de la moitié des SEAP entamés dans la province de Barcelone étaient terminés. Les SEAP finalisés viennent de municipalités qui comptent de 300 à 200 000 habitants et prévoient de réduire des émissions de près d'un million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> d'ici à 2020. D'après les estimations, les réductions d'émissions d'ici à 2020 devraient dépasser 3,6 millions de tonnes pour l'ensemble des 105 municipalités. A l'heure actuelle, les émissions de ces municipalités totalisent 19,1 millions de tonnes.

## **Contexte**

L'Union européenne (EU) est à la pointe de la lutte au niveau mondial contre le changement climatique, dont elle a fait une priorité de tout premier plan. Ses objectifs ambitieux sont énoncés dans le [paquet de mesures concernant la lutte contre le changement climatique et les énergies renouvelables](#), qui engage les États membres à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 20 % d'ici à 2020. Les signataires de la Convention des Maires y contribuent en s'engageant formellement à aller au-delà de cet objectif grâce à la mise en œuvre de leur plan d'action pour l'énergie durable. A ce jour, 907 villes européennes ont adhéré à la Convention.

Pour de plus amples informations: [www.eumayors.eu](http://www.eumayors.eu)